

MASTER JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

Parcours Pratique du droit des étrangers

UFR Faculté de Droit

PRÉSENTATION

Le Parcours « Pratique du droit des étrangers » a pour objectif de fournir une spécialisation professionnelle de haut niveau ainsi qu'une solide formation théorique dans le domaine, très complexe et de grande actualité, du droit des étrangers. L'intérêt de la mise en place d'une telle formation, tout à fait originale en France, est de fournir aux étudiants les connaissances et les instruments méthodologiques spécifiques nécessaires pour pouvoir travailler dans ce domaine, lequel, en raison de sa grande complexité, requiert de plus en plus l'intervention sur le terrain de spécialistes en la matière.

A cette fin, le parcours propose des modules de pratique contentieuse du droit des étrangers, avec notamment l'intervention de professionnels œuvrant dans ce domaine (juges, avocats, membres d'associations en défense des étrangers), et il permet aussi aux étudiants qui le souhaitent d'effectuer un stage d'au moins deux mois destiné à leur faire acquérir, en milieu professionnel, les réflexes de la pratique contentieuse dans le domaine du droit des étrangers.

Le parcours Pratique du droit des étrangers propose aussi des modules plus théoriques, pouvant éventuellement susciter chez les étudiants des vocations doctorales autour de thématiques relatives aux politiques migratoires et au droit des étrangers. Le parcours de master Pratique du droit des étrangers est divisé en 2 années. La 1^{ère} année de master propose des enseignements fondamentaux communs aux quatre autres parcours du Master JPP ainsi que des enseignements spécifiques au parcours Pratique du droit des étrangers. La 2^{ème} année propose à la fois des enseignements relatifs à une approche générale des droits fondamentaux et des enseignements spécifiques qui couvrent l'ensemble du parcours juridique pouvant être emprunté par un étranger en France : dès son entrée sur le territoire jusqu'à sa stabilisation/intégration, ainsi que des modules consacrés à l'asile, au statut de l'étranger en situation irrégulière et aux procédures d'éloignement

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Professions juridiques libérales
- Magistrature administrative
- Magistrature judiciaire ; Carrières publiques / Concours admin.
- Fonctionnaire dans les organisations humanitaires
- Fonctionnaire auprès des institutions européennes ;
- Juriste spécialisé en droit des étrangers dans des ONG ;
- Professionnel spécialisé dans le milieu associatif ;
- Professionnel au sein des CADA
- Métiers de la recherche en droit



INFORMATIONS GÉNÉRALES

- **Durée des études** : 2 ans
- **Lieu** : Campus de Toulon
- Formation Initiale et Formation Continue

CONDITIONS D'ACCÈS

- **Pour le M1** : Aucun accès direct. Vous devez renseigner un dossier de candidature.
- **Pour le M2** : Etudiants inscrits à l'Université de Toulon : vous validez votre parcours de M1 : vous pourrez vous réinscrire en ligne au niveau du même parcours de M2 après obtention de vos résultats définitifs. Etudiants venant d'une autre université ou d'un autre parcours de M1 : vous n'avez pas d'accès direct au niveau M2: vous devez renseigner un dossier de candidature.

INSCRIPTION

- Consultez le site : www.univ-tln.fr

RESPONSABLES

- **Akila TALEB-KARLSSON**, responsable du M1 à Toulon
- **Guillaume PAYAN**, Pr., responsable du M1 à Draguignan.
- **Caterina SEVERINO**, caterina.severino@univ-tln.fr, Pr. responsable du parcours.

ENSEIGNEMENTS PARCOURS PRATIQUE DU DROIT DES ÉTRANGERS

SEMESTRE 1

- > **UE1 Transversale**
 - Droits de la sécurité intérieure
 - Procédure pénale 1
- > **UE2 Fondamentale 1**
 - Justice constitutionnelle
 - Droits fondamentaux comparés
- > **UE3**
 - Actualité du contentieux administratif
- > **UE4 Complémentaire 1**
 - Histoire de la culture judiciaire
 - Droit de la peine
 - Droit approfondi de l'Union Européenne
- > **UE5 1 langue au choix :**
 - Anglais 1 ; Espagnol 1 ; Italien 1
- > **UE 6 Pré-professionnalisation**
 - Initiation à la recherche
 - Techniques de recherche d'emploi

SEMESTRE 2

- > **UE7 Transversale**
 - Droit constitutionnel comparé
- > **UE8 Droit des étrangers**
- > **UE9 Procédure pénale**
- > **UE10**
 - Espace judiciaire européen
 - Contentieux privé international
 - Procédure administrative non contentieuse

- > **UE11 Au choix**
 - Mémoire + Soutenance OU Stage et rapport de stage OU Actualité du procès civil
- > **UE12 1 langue au choix :**
 - Anglais 1 ; Espagnol 1 ; Italien 1

SEMESTRE 3

- > **UE1 Approche générale des droits fondamentaux**
 - Théorie générale des droits fondamentaux
 - Histoire comparée des libertés
 - Droit constitutionnel comparé des libertés
 - Droit européen des libertés
 - Droit international des droits de l'homme
- > **UE2 Langues**
 - Anglais 1; Espagnol 1; Italien 1
- > **UE3 L'entrée et la sortie des étrangers du territoire national**
 - L'admission au séjour et les différents titres de séjour
 - Le refus d'entrée sur le territoire et les zones d'attente
 - L'asile et la reconnaissance du statut de réfugié politique
 - L'éloignement des étrangers du territoire national
- > **UE4 Préprofessionnalisation**
 - Techniques de recherche d'emplois
 - Initiation à la recherche

SEMESTRE 4

- > **UE5 Les droits des étrangers résidents**
 - Les conditions de l'intégration des étrangers en France
 - Les droits fondamentaux des étrangers résidents
 - L'accès des étrangers aux droits sociaux
- > **UE6 Le contentieux des étrangers**
 - Contentieux relatif au refus d'entrée et d'admission sur le territoire
 - Contentieux relatif aux mesures d'éloignement
 - Contentieux de l'asile
 - Pratique contentieuse
- > **UE7 Droit international humanitaire**
 - Droit international humanitaire
- > **UE8 Langues**
 - Anglais 2 ; Espagnol 2 ; Italien 2
- > **UE9 Stage en milieu professionnel ou en laboratoire**
 - Stage en milieu professionnel (2 mois) avec Rapport de stage et soutenance du rapport
 - ou Stage en laboratoire (2 mois) avec Mémoire de recherche et Soutenance du mémoire
- > **UE10 Préprofessionnalisation 2**
 - Projet collaboratif

STAGE / MÉMOIRE

En M1 : Incitation au stage en M1 avec le choix laissé à l'étudiant entre la réalisation d'un stage et celle d'un mémoire de recherche.

En M2 : Un stage obligatoire de deux mois au moins doit être effectué par tous les étudiants soit en milieu professionnel (rapport de stage), soit en laboratoire s'ils désirent poursuivre, après le master, en doctorat (mémoire de recherche).

CONTACTS

UFR FACULTÉ DE DROIT

35 Av. Alphonse Daudet • 83056 Toulon Cedex
04 94 46 75 00 • Master M1 : scoldroit.m1@univ-tln.fr • Master M2: scoldroit.m2@univ-tln.fr • Web : <https://droit.univ-tln.fr>

UFR FACULTÉ DE DROIT DRAGUIGNAN

250, rue J. Aicard • 83300 Draguignan
Tél. 04 94 14 67 70
Email droit.draguignan@univ-tln.fr

SERVICE ORIENTATION (SAOI)

DEVE • Bâtiment V1 • Campus de La Garde
• Avenue de l'Université • 83130 LA GARDE
04 94 14 67 61 • saoi@univ-tln.fr

@univtoulon

